

GRAND PRIX GUYADER

DOUARNENEZ 2011

Avis de Course

Organisation : Société des Régates de Douarnenez

Le Grand Prix de Douarnenez est une épreuve combinant 2 jours de courses côtières sur des parcours d'une longueur comprise entre 20 et 100 milles en mer d'Iroise et 2 jours de « Run » (épreuves consistant à effectuer le meilleur temps sur un parcours d'une longueur comprise entre 1 et 4 milles mouillé en baie de Douarnenez).

1. Programme :

Courses côtières en mer d'Iroise

- Jeudi 28 avril 10 H 30 : Départ de la 1^{ère} course côtière.
- Vendredi 29 avril 10 H 30 : Départ de la 2^{ème} course côtière.

Run de vitesse en baie

- Samedi 30 avril à partir de 11h : Trophée de la Ville de Douarnenez « Runs » en baie de Douarnenez.
- Dimanche 1 mai à partir de 11h : Trophée du Département du Finistère « Runs » en baie de Douarnenez.

2. Autorités organisatrices :

- FFVoile
- Société des régates de Douarnenez

3. Règles appliquées :

- La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de Courses à la Voile (dernière page de couverture des RCV) en vigueur.
- Le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.
- L'Arrêté du 30 septembre 2004 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires.
- Les règles de la classe pour les bateaux admis sauf les règles de la classe IMOCA qui ne s'appliqueront pas.

4. Bateaux admis :

- Les monocoques 60 pieds Open,
- Les bateaux conformes aux règles de la classe 40 pieds mono (Class 40),
- Les bateaux conformes aux règles de la classe 50 pieds multi (Classe Multi 50),
- L'organisateur pourra inviter sur les Run d'autres types de bateaux ou engins de vitesse.

- Le Grand Prix de Douarnenez se court en équipage.

5. Equipage :

- Pour les courses côtières des 28 et 29 avril, et pour les « run » des 30 avril et 1er mai, le nombre de personnes à bord ne devra pas être supérieur à celui figurant sur l'acte de francisation et / ou à la capacité du ou des radeaux de survie.

6. Licences et Certificats médicaux :

- Les personnes embarquées lors des courses côtières du 28 et 29 avril devront posséder une licence annuelle FFVoile 2011. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Les personnes embarquées sur les « Run » les 30 avril et 1^{er} Mai devront posséder une licence annuelle FFVoile 2011 ou une licence journalière FFVoile 2011. Ces licences seront réclamées lors de la confirmation de l'inscription à Douarnenez.
- Toutes les personnes embarquées pendant le Grand Prix de Douarnenez (Run et / ou courses côtières) devront fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition ou le visa médical sur la licence FFVoile.
- Les participants de nationalité étrangère devront être en possession d'un document équivalent à la licence française, le montant de l'assurance en responsabilité civile devant alors être au minimum de 1,5 million

d'euros, ils devront présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition.

7. Conditions d'inscription :

- La date limite d'arrivée des bateaux et du skipper ou de son représentant à Douarnenez, port de Tréboul est fixé au mercredi 27 avril à 19 heures.
- Les Instructions de Course seront délivrées lors de la confirmation d'inscription le 27 avril 2010 de 10 h à 19 h.
- Prix d'inscription :
 - 500 € pour les 60 pieds Open
 - 400 € pour les classes Multi 50
 - 300 € pour les class40
- Le formulaire d'inscription ci-joint doit être réexpédié avant le **1^{er} avril** à l'adresse suivante : Société des Régates de Douarnenez – 59 Quai de l'Yser - 29600 Douarnenez.
- Pour toute inscription après le **1^{er} avril**, le montant de l'inscription sera majoré de 50% au profit de la SNSM ; de plus l'organisateur pourra, pour des raisons logistiques, refuser une inscription...

8. Classement :

8.1 Classements journaliers :

- Les courses côtières courues le jeudi 28 et le vendredi 29 avril donneront lieu à un classement journalier.
- L'ensemble des « Runs » couru le samedi 30 avril et l'ensemble des « Runs » couru le dimanche 1 mai donnera lieu à un classement journalier, le bateau réalisant le meilleur temps de la journée sur la distance sera déclaré vainqueur, le deuxième meilleur temps second, etc...
- L'attribution des points se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV.

8.2 Classements Généraux :

- Il y aura un classement général pour chaque catégorie (60 pieds Open, Class 40, Classe Multi 50).

Ce classement général sera effectué par addition des points obtenus lors :

- du classement journalier de la course côtière du jeudi 28 qui aura un coefficient 4
 - du classement journalier de la course côtière du vendredi 29 qui aura un coefficient 4
 - du classement journalier des « Runs » du samedi 30 avril qui aura un coefficient 1
 - du classement journalier des « Runs » du dimanche 1^{er} mai qui aura un coefficient 1
- Aucune course ne sera retirée.
 - Le classement général se fera conformément au système de point à minima de l'annexe A des RCV.
 - En modification de l'annexe A8.2 des RCV, le départage des égalités se fera sur le résultat de la course côtière du vendredi 29

9. Publicité :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

10. Dotations :

- 7 000 € par catégorie (si présence d'au moins 4 bateaux dans chaque catégorie), répartis conformément au barème établi par chaque classe.
- L'obtention de cette dotation est liée à la présence du skipper ou de son second à la remise des prix qui aura lieu le dimanche 1 mai vers 18 heures.

11. Utilisation des droits :

Le propriétaire, ou l'utilisateur du voilier, ou l'éventuel commanditaire, par le seul fait de sa participation au Grand Prix de Douarnenez, accepte que l'organisateur utilise uniquement à des fins de promotion de l'épreuve et non commerciales, tout ce qui est relatif à leur participation à l'épreuve.

Grand Prix GUYADER Douarnenez 2011

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à la Société des Régates de Douarnenez – 59 quai de l'Yser – 29100 Douarnenez)

LE SKIPPER :

NOM, Prénom :

Adresse, Code Postal, Ville :

.....

Tel : Mobile : Fax :

E-Mail :

LE BATEAU :

Nom du Bateau (acte de Francisation) :

Nom du Bateau pour la course :

N° de Voile :

N° MMSI :

Adresse Mail du bateau :

N° de téléphone du bateau :

Couleur de Coque :

RELATIONS EXTERIEURS :

Contacts relations presse (Nom, Prénom, tel, mail) :

.....

.....

Contacts technique (Nom, Prénom, tel, mail) :

.....

.....

J'accepte d'être soumis au règlement du Grand Prix de Douarnenez.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature :

Pour que votre inscription soit prise en compte vous devez joindre à ce bulletin :

▪ **Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité.**

▪ **Le chèque pour l'inscription :**

- 500 € pour les 60 pieds Open

- 400 € pour les classes Multi 50

- 300 € pour les class40

Libellé à l'ordre de Société des Régates de Douarnenez.

La liste d'équipage devra être remise à la confirmation d'inscription le 27 avril.